



M. Saïd Ibrahimî ouvre le séminaire sur le financement des collectivités locales



M. Saïd Ibrahimî, Trésorier Général du Royaume et Président de l'Association Internationale des Services du Trésor a présidé la séance d'ouverture du séminaire organisé conjointement par l'AIST, le Centre de Rencontres et d'Etudes des Dirigeants des Administrations Fiscales (CREDAF) avec la collaboration de la TGR et la DGI sous le thème du financement des collectivités locales en Afrique.

Cette manifestation, qui s'est déroulée à Agadir du 09 au 11 février 2009, a réuni les dirigeants des administrations fiscales et de la comptabilité publique des pays membres du CREDAF et de l'AIST ainsi que des représentants des collectivités locales de 5 pays africains.

Ce séminaire a permis de mutualiser l'expérience des pays membres du CREDAF et de l'AIST dans le domaine du financement des collectivités locales en partageant les pratiques et les techniques les plus performantes et adaptées ainsi que de valider les termes du rapport provisoire de l'étude sur la mobilisation des ressources locales en Afrique réalisée sous l'égide du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE) français.

La délégation de la TGR représentée par M. Abdalilah Marcil, Directeur du Pilotage des Métiers et l'Animation du Réseau et M. Rachid Melliani, Directeur du Contrôle et du Développement, ainsi que deux responsables de la DPMAR ont pris part aux travaux d'ateliers relatifs aux thèmes débattus :

- Les modèles de financement des collectivités locales ;
- La fiscalité foncière et taxes de résidence, patente et autre taxes professionnelles ;
- Les impôts locaux divers, ressources non fiscales et taxes rétrocédées ;
- L'organisation administrative pour les ressources locales.

Dans son allocution inaugurale, M Saïd Ibrahimî a rappelé certaines caractéristiques des finances locales dans des pays d'Afrique issues de l'étude menée par les chercheurs du CERDI entre 2006 et 2008. Il a, également, souligné le mérite de cette étude, non seulement à déceler les dysfonctionnements, mais également à identifier les pistes d'action basées sur le potentiel d'amélioration existant à savoir, la mise en place de trois domaines :

- un système de fiscalité locale pertinent ;
- un mode d'administration adapté ;
- des actions de promotion d'un environnement favorable à la mobilisation des recettes locales publiques.

EN BREF

- ▶ La TGR procède à la classification de ses processus métiers et de ses actifs SI.
- ▶ Un nouveau SI de l'activité bancaire verra bientôt le jour.
- ▶ La DPMAR évalue les lettres de missions 2008.

TEXTES JURIDIQUES ET NOTES DE SERVICE

- ▶ Point sur... Le renforcement de la capacité de gestion des services ordonnateurs et sous ordonnateurs.
- ▶ Textes publiés dans le Bulletin Officiel et Notes de services.

RESSOURCES HUMAINES

- ▶ Formation
- ▶ Coopération

La TGR procède à la classification de ses processus métiers et de ses actifs SI



Dans le cadre du déploiement de la politique de sécurité de la TGR (Note n° 58/07/TGR du 20 novembre 2007), une action portant sur la classification des processus «métier» a été entamée en collaboration avec les différents corps de métiers de la TGR. Cette action fait partie d'un ensemble de mesures ayant trait à l'aspect gouvernance de la sécurité qui visent à asseoir les bases d'une gestion saine rationnelle de la dimension de sécurité au sein de l'institution.

Une dizaine d'ateliers de travail ont, donc, été organisés du 20 janvier au 10 février 2009, avec les responsables métiers de la TGR en vue de procéder à la classification des informations métiers et des actifs SI.

Cette classification consiste à déterminer, par le biais d'une analyse des impacts, la sensibilité des informations utilisées dans les processus métiers de la TGR au regard des critères de disponibilité, d'intégrité, de confidentialité et de traçabilité (DICT) et de définir, en conséquence, les exigences de sécurité adéquates à appliquer au système d'information (SI) qui les héberge.

Un nouveau SI de l'activité bancaire verra bientôt le jour

Conformément aux orientations du schéma directeur informatique, il a été décidé de mettre en place un nouveau système d'information de l'activité bancaire à même de répondre aux exigences de professionnalisation et de modernisation de cette activité.

Basée sur le progiciel OLYMPIC BANKING de l'éditeur ERI, cette solution permettra de rendre un service client répondant aux meilleurs standards de la profession, à travers :

- le système centralisé assurant une dématérialisation totale des flux et un traitement des transactions en temps réel ;

- le système intégré à saisie unique. Les écritures comptables correspondant à chaque opération seront générées automatiquement à partir d'une matrice de paramétrage ;
- le système performant et convivial permettant d'assurer la disponibilité, la sécurité, l'interactivité et la facilité d'utilisation ;
- le système agile favorisant l'évolutivité et la communication avec les autres SI de la TGR «Portail, comptabilité...».

Depuis le lancement de ce projet, les actions réalisées ont concerné :

- le cadrage technique et fonctionnel du projet ;
- la livraison et l'installation de la solution ;
- l'analyse, la conception et la mise en place du paramétrage ;
- le développement des Gaps et des interfaces ;
- la formation des utilisateurs clés et des utilisateurs finaux ;
- la migration des données.

Actuellement, la mise en œuvre du projet est maîtrisée et le progiciel est en phase de finalisation des derniers réglages avant son déploiement.

La DPMAR évalue les lettres de missions 2008



Dans le cadre de son rôle d'animation du réseau, la Direction du Pilotage des Métiers et de l'Animation du Réseau a programmé, entre le 13/02/2009 et le 04/03/2009, une série de réunions de travail avec les Directeurs Régionaux et les Trésoriers Préfectoraux, Provinciaux et Communaux qui leurs sont rattachés.

Ces réunions de travail, présidées par M. Abdelilah MARCIL, Directeur du PMAR, dans chaque direction régionale, étaient l'occasion de faire le point sur les réalisations enregistrées au niveau des métiers durant l'année 2008 et de définir les objectifs pour l'année 2009.

Les débats et les échanges opérés dans le cadre de ce processus d'animation ont permis aux directions régionales d'orienter les actions à entreprendre afin d'atteindre les objectifs assignés et d'améliorer les performances métiers des postes du réseau.

La DR de Marrakech dispense des conférences aux officiers stagiaires de la cour supérieure Interarmées de l'intendance



Dans le cadre du renforcement du partenariat avec son environnement extérieur, la DR de Marrakech, a organisé le 17 février 2009, au profit de 22 officiers stagiaires de la cour supérieure Interarmées de l'intendance de Marrakech, des conférences sur les métiers et les projets en cours de la TGR.

Animées par les cadres de la direction, les thèmes présentés se sont articulés autour :

- de la réforme budgétaire au Maroc ;
- de la réforme du contrôle des dépenses de l'Etat « allègements : droit commun » ;
- de Gestion Intégrée de la Dépense ;
- de la gestion des crédits délégués ;
- des apports du nouveau décret des marchés publics ;
- des procédures d'exécution et de recouvrement des recettes.

NOUVELLEMENT PARU



Le renforcement de la capacité de gestion des services ordonnateurs et sous ordonnateurs s'inscrit dans le cadre de l'évolution des métiers de l'audit et de l'inspection. Il permet de faire émerger de nouvelles modalités d'exercice du contrôle a posteriori de la régularité des dépenses et d'évaluer leur capacité de gestion et leur performance.

C'est l'un des chantiers pilotés par la TGR qui repose sur l'accompagnement des services gestionnaires afin d'atteindre un niveau de compétence cible garantissant un haut niveau de sécurité financière, condition nécessaire à l'allègement du contrôle a priori tant au niveau de l'engagement que du comptable.

La qualification de services ordonnateurs se fera suite à des missions d'audit de la capacité de gestion organisées en collaboration avec l'Inspection Générale des Finances (IGF) sur la base d'un référentiel unique (fixé par arrêté du Ministre des Finances).

Ces audits d'évaluation permettront de :

- mutualiser les bonnes pratiques ;
- dégager les besoins de renforcement de la capacité de gestion ;
- renforcer le système de contrôle interne dans les départements ministériels.

A cet effet, la TGR poursuit le cycle de formation des auditeurs, entamé en juillet 2008 et ce, par l'organisation de sessions de formation tant au niveau central qu'au niveau régional.

Publiés dans le Bulletin Officiel

Marchés de l'Etat

- Arrêté du Ministre des Habous et des Affaires Islamiques n° 1924-08 du 24/10/2008 complétant l'arrêté n° 612-06 du 1er Rabii I 1427 (31 mars 2006) étendant au ministre des Habous et des Affaires Islamiques les dispositions du décret n° 2-94-223 du 6 Moharrem 1415 (16 juin 1994) instituant pour le compte du ministère des travaux Publics, de la Formation Professionnelle et de la Formation des Cadres, un système de qualification et de classification des entreprises de bâtiments et de travaux publics. (Version arabe BO: 5698 du 08/01/2009).

B.O n° 5700 du 15/01/2009

- Décision du Premier Ministre n° 3-58-08 du 19 hija 1429 (18 décembre 2008) complétant la liste des prestations pouvant faire l'objet de bons de commande. (Version arabe BO 5703 du 26-01-2009)

B.O n° 5706 du 05/02/2009

Ministre de l'économie et des finances. Délégation de pouvoir

- Décret n° 2-08-724 du 24 Moharrem 1430 (21 janvier 2009) portant délégation de pouvoir au Ministre de l'Economie et des Finances en vue de conclure des contrats de couverture des risques de fluctuations des prix des produits compensés.

BO n° 5706 du 05-02-2009
(Version arabe)

Unité de traitement du renseignement financier. Création

- Décret n° 2-08-572 du 24/12/2008 portant création de l'unité de traitement du renseignement financier. (Version arabe BO : 5698 du 08/01/2009).

B.O n° 5700 du 15/01/2009

Notes de service

- Décisions du Premier Ministre 3.57.08 et 3.58.08 complétant la liste des prestations pouvant faire l'objet de bons de commande
- Note de service n° CNT/DCFC/ N°7/09/TGR : Codification des structures du Centre National des Traitements.
- Note n° DRNC/DEJRG/SVR/N°6/09/TGR du 19/01/2009 : Transfert complémentaire d'attributions entre le Trésorier Préfectoral de Rabat et le Trésorier Ministériel auprès du Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace
- Note de service n°4/09/TGR du 08/01/2009. Nomination du Trésorier Ministériel auprès du MEF
- Assignation de la gestion financière et comptable des budgets des SEGMA
- Lettre du DATRP n° 121/09 du 19/02/2009 : Qualification et classification des entreprises de BTP.
- Note n° 234/09 du 20/02/2009: Redéploiement des chefs de service.
- Note n° 235/09/ du 20/02/2009 : Redéploiement des responsables du réseau.
- Note DAGR/DGRH/SGMC n° 09/09/TGR du 23/02/2009 : Appel à candidatures pour la sélection de nouveaux percepteurs et receveurs communaux.
- Note DAGR/DGRH/SGMC n° 08/09/TGR du 23/02/2009 : Appel à candidatures pour la sélection de nouveaux agents comptables à l'étranger.
- Note de service DRNC/DEJRG/SVR/N°10/09/TGR du 24/02/2009: Création de quatre régies Diplomatiques et Consulaires à Vérone, Tarragone, bilbas et Orly.

RESSOURCES HUMAINES

La TGR rend hommage à ses retraités et aux honorifiés du wissam à fin 2008

Comme chaque fin d'année, une marque de consécration pour les fonctionnaires retraités et ceux décorés d'un wissam a été exprimée par la TGR à fin 2008. Lors de ces cérémonies organisées en leur honneur, M. Saïd Ibrahim et MM les Directeurs régionaux ont gratifié et loué leur dévouement et leur sacrifice au profit de l'administration.

L'année 2008 a connu :

- le départ de 126 retraités (38 au niveau du siège et 88 au niveau régional) ;
- la décoration de 172 fonctionnaires du wissam (35 au niveau du siège et 137 au niveau régional).



Formations

Mise en œuvre du système de conseil financier aux CL

- Formation du 09 au 13 février 2009 au profit des personnes chargées de traitement de l'analyse financière des collectivités locales au sien de la division des finances locales, des directions régionales et des trésoreries communales et Les personnes de la division de la production informatique et de la division de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage chargées d'assurer la continuité de la formation sur le système CFCL et de son administration.

Les objectifs de cette formation sont les suivants :

- Présenter à la population cible le système CFCL et ses fonctionnalités;
- Permettre aux utilisateurs l'acquisition et la maîtrise du système CFCL en vue de bien appliquer ses différents modules concernant l'analyse rétrospective et prospective.



Système GID

- Formation des formateurs sur le système GID au profit des cadres et agents des TP de l'ensemble des DRs. Cette formation qui s'inscrit dans l'optique de généralisation de la mise en œuvre du projet GID au niveau déconcentré, le but étant de mettre en place une Base de Données unique pour la gestion de la dépense, a été organisée en deux sessions :
 - au profit des cadres et agents relevant de l'ensemble des Trésoreries Préfectorales et Provinciales ;
 - par les Trésoreries Provinciales et Préfectorales pour les sous-ordonnateurs des départements pilotes.

Audit de la capacité de gestion des services ordonnateurs



- Formation en audit de la capacité de gestion des services ordonnateurs aux Directions Régionales de Rabat et Tanger dans le cadre de la mise en œuvre du Décret sur le contrôle des dépenses de l'Etat, en collaboration avec l'IGF, du 16 au 20 février 2009 à la Direction Interrégionale de Rabat en concomitance avec celle de Tanger.



COOPERATION

« CISCO Network 2009 »
Barcelone, du 26 au 29
janvier 2009

La TGR a été représentée par M El Hassani Abdelhafid chef de la Division Informatique et M El Harchi Mustapha chef de service de la Messagerie, de l'Administration des Réseaux et de la Téléphonie à « Cisco Networkers 2009 », du 26 au 29 janvier 2009 à Barcelone.

En marge de cet évènement qui a mis l'accent sur les dernières innovations ainsi que sur les évolutions futures des solutions CISCO, notamment en matière des réseaux (Switching, Routage, ToIP), plusieurs séminaires et expositions ont été organisés.

Coopération annuelle avec la DGFIP

Dans le cadre de la préparation du programme annuel de coopération avec la Direction Générale des Finances Publiques française, une visite de travail a été effectuée par M. Dominique DALLO, chef de la Mission de Coopération Internationale, le 13 février 2009 à la TGR.

L'objectif de cette mission a, principalement, porté sur :

- l'évaluation du programme de coopération 2008 qui a été établie en présence du Chef de la Mission de Coopération Internationale et des différents directeurs du siège;
- l'élaboration des actions à développer dans le cadre du programme de coopération 2009.



الخزينة العامة للمملكة
TRÉSORERIE GÉNÉRALE DU ROYAUME

Pour toutes informations et suggestions, contactez-nous au :

DCD/ SCCI

E-mail : tginfos@tgr.gov.ma

Tél.: 05 37 57 88 39

Fax : 05 37 57 82 77